

Augmentation de
la puissance élec-
trique «au bourg»
p. 3



L'entretien des
chemins ruraux
p. 4



Cimetière
nouveau
columbarium
p. 9



Actualités
Associations
p. 12



Juin 2017
Sommaire
n° 100

L'édito
du Maire02

Projets et travaux.....03

Environnement.....05

Administration08

Alsh 11

Associations.....12

CCAS 16

Spectacles.....18

Brèves
et agenda.....20

Edito du Maire



Chers concitoyens,

Tout d'abord, je tiens à remercier les personnes qui m'ont accompagné dans l'épreuve que j'ai traversé en ce début d'année par le décès de mon épouse. J'excuse évidemment les personnes qui n'ont pu se libérer et qui, pour certaines, se sont déjà manifestées.

Depuis, les occupations journalières liées à notre commune reprennent leurs droits et les engagements de notre équipe se doivent d'être honorés. Le vote du budget en mars dernier a

été l'occasion de réaffirmer notre ambition d'améliorer notre patrimoine communal : bâtiments communaux, routes, chemins ruraux font partis des investissements programmés pour cette année 2017 et qui ont vocation à profiter à tous.

Comme certains me le rappellent, les travaux de construction du restaurant scolaire et de ses annexes se précisent et, comme je l'ai déjà annoncé, une réunion publique prochaine vous permettra d'avoir une information complète à ce sujet.

Vous avez pu observer, également, la mise en place de nouvelles bornes à verre sur notre commune en divers points. Je vous informe que la borne à verre de Peyron a été par ailleurs déplacée à Jacoulet à la demande expresse d'un administré du quartier et ce, en raison de divergences avec la commune. Je laisse le soin aux riverains d'apprécier cette décision.

Les rénovations routières, ainsi que l'entretien des bords de route, sont en cours et je vous demande un peu de patience afin que tous soient satisfaits.

En ce qui concerne les activités diverses, les personnes âgées ont apprécié le repas-spectacle au « Grain de Folie », comme sortie annuelle, et nous rappelons que tous les mois, le CCAS de Saint-Morillon accompagne certains habitués au cinéma de Léognan. D'autres sorties sont en prévision et la responsable du CCAS se tient à votre disposition pour plus de renseignements.

Je souhaite enfin vous signaler que la première partie du projet de réouverture des chemins ruraux s'est concrétisée récemment par l'inauguration d'une boucle locale de promenade au cours de la Fête du Printemps qui s'est déroulée le 14 mai dernier. Plus de six kilomètres de chemins ont été parcouru à travers bois et forêt.

Je vous invite ainsi à la découverte de ces chemins ruraux, de les faire vivre par vos passages et activités, notamment sportives.

Jean Michel BENESSE
Maire de Saint-Morillon

Augmentation de la puissance électrique «au bourg»

Les températures très basses de cet hiver et la surconsommation électrique des habitations et des bâtiments communaux du Bourg ont eu pour conséquence des coupures de courant répétitives, ainsi que des chutes de tension entraînant quelques désagréments. Des résidents du Bourg ont par ailleurs, à ce sujet, pris contact avec la commune afin de trouver des solutions permettant une consommation électrique plus sereine.

Deux phénomènes ont été identifiés :

- un nombre croissant de raccordement ces dernières années lié aux nouvelles habitations de la route de Saint-Michel-de-Rieufret

- l'utilisation à 90 % du poste de transformation « La Rose » selon un audit récent du SDEEG (syndicat d'énergie électrique de la Gironde)

De plus, les travaux du futur restaurant scolaire et des salles polyvalentes impliquent une augmentation de la puissance électrique de l'actuel groupe scolaire étant donné les nouveaux équipements de la cuisine et un volume à chauffer plus important.

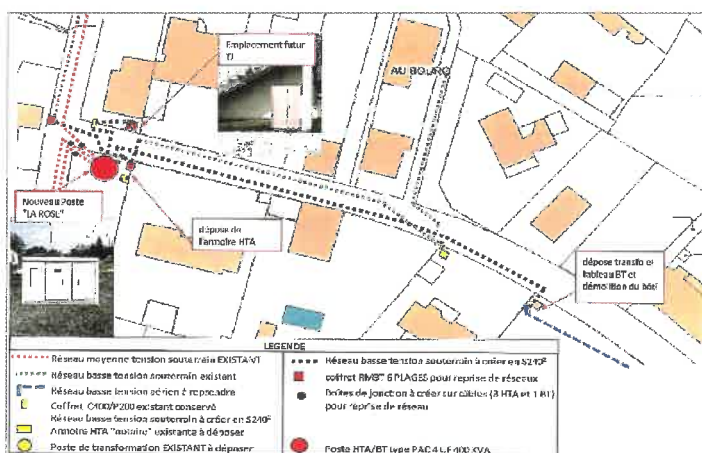
Face à ce constat, il a été décidé d'engager des travaux conséquents d'extension et d'adaptation aux charges sur le réseau de distribution d'énergie électrique.

En clair, il s'agit de déplacer le transformateur « La Rose » et de le repositionner au niveau du city Stade en effectuant une mutation de puissance de 250 kVA (kilovoltampère) à 400 kVA. Cette mutation va permettre de supporter la

puissance électrique du groupe scolaire après travaux et de remédier considérablement aux chutes de tensions, ainsi qu'aux contraintes d'intensité sur l'existant.

Ces travaux d'équipement public sont éligibles au FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) qui est un fonds financé par les distributeurs d'électricité en France et qui aide les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux.

Le coût supporté par la commune est estimé à 34 500 € HT, le reste étant subventionné par le SDEEG qui est maître d'œuvre de ce projet.



Travaux dans la commune

1



2



3



Photo 1 : sécurisation du carrefour de Darriet

Photo 2 : Mise en place d'un drain et sécurisation route du stade

Photo 3 : mise en place d'un drain et sécurisation au Parc du Chevreuil

Travaux de réouverture des chemins ruraux n° 78 et 80



L'entretien des chemins ruraux



Au sens de l'article L161-1 du Code rural et de la pêche maritime, les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ces derniers font partie du domaine privé de la commune.

La commune compte 89 chemins ruraux, du plus petit, le CR n° 71, d'une longueur de 30 mètres, au plus long, le CR n° 77, d'une longueur de 3 270 mètres. Tous ces chemins ruraux constituent un ensemble de 55,5 km, mais tous ne sont pas praticables.

L'article D161-14 du Code rural et de la pêche maritime prévoit qu'il est expressément fait défense de nuire aux chaussées des chemins

ruraux et à leurs dépendances ou de compromettre la sécurité ou la commodité de la circulation sur ces voies. Le Maire exerce ainsi la police de la conservation des chemins ruraux et veille depuis plus d'un an maintenant, avec l'aide de Marie-Jo HARRIS, Adjointe à l'Environnement, à l'entretien et à la réouverture des chemins.

Cette politique de réouverture des chemins ruraux est conduite, en pratique, **par les agents du service technique et avec l'appui de l'association LGPE et d'Arcins Environnement Service que la commune souhaite remercier pour leur travail rigoureux.**

Ces derniers mois ont été l'occasion de réaliser la réouverture et l'entretien des chemins suivants :

- CR n° 54, chemin de Cabanac Villagrains au bourg
- CR n° 72, chemin du bourg à Lagraulet
- CR n° 78, chemin des Tuilières
- CR n° 80, chemin des Ânes

Une première boucle locale de promenade a été inaugurée à l'occasion de la Fête du Printemps et les services réfléchissent déjà à

la réalisation de nouvelles boucles.

Un travail, au niveau intercommunal et piloté par la Communauté de communes de Montesquieu, devrait permettre d'ici peu de créer des chemins de randonnées intercommunaux. La commune sera par ailleurs aidée financièrement dans l'équipement et le balisage de ces chemins.



Itinéraire de la première boucle locale de promenade

Suivez l'actualité des chemins ruraux et de randonnée sur le site internet de la commune www.saint-morillon.fr, rubrique Cadre de vie > Environnement.

Défi Recylum

Dans le cadre des TAP, 3 groupes d'enfants : les Star Wars (CM2), les Astérix (CM1) et les Tintin (CE1-CE2) ont participé au **Défi Recylum**.

C'est un projet d'éducation au développement durable qui consiste à faire prendre conscience aux enfants de l'importance de la préservation des ressources naturelles de la Terre en prenant l'exemple du recyclage des lampes à économie d'énergie. Les enfants découvrent qu'en recyclant les lampes à économie d'énergie, on préserve les matières premières qui les composent, pour pouvoir les partager symboliquement avec ceux qui n'ont pas accès à la lumière.

Recylum transforme les défis réalisés en soutenant des projets d'électrification d'écoles avec l'aide de son partenaire, l'ONG « Electriciens sans Frontières ».

Cette année, Recylum a choisi 3 pays :

Madagascar, Haïti et le Bénin.

Au cours de cette activité menée par Charlotte, les enfants ont reçu un kit pédagogique leur permettant de réaliser les différents défis. Par exemple, le groupe des CM2 a invité un journaliste de Sud-Ouest afin qu'il publie un article pour expliquer leur action et ils ont invité une élue de la commune pour la convaincre de mettre une boîte de recyclage des lampes à l'entrée de la mairie.

Les Astérix et les Tintin ont eu une pétition à faire signer à leur entourage pour les engager à recycler leurs lampes usagées.

Les trois groupes ont pu aussi comprendre l'importance du recyclage grâce à des jeux de société qui faisaient partie du kit pédagogique. Ils ont aussi chacun réalisé des affiches et des panneaux pour communiquer sur leur participation au défi Recylum.

Vous pouvez retrouver ces affiches à la Mairie, à l'école et à l'épicerie du village et les panneaux à Simply Market de la Brède, à Carrefour Market et Bricomarché de Beautiran.

L'attention des enfants au cours de ce partenariat montre l'intérêt qu'ils ont accordé à cette démarche. Les défis leur ont permis de faire preuve de solidarité autour d'un projet écologique.

Fête des TAP

**Vendredi 23 juin à 17h
dans la cour de l'école**

Venez nombreux!!!



Groupe Tintin



Groupe Astérix



Groupe Star Wars



Borne à verre

Dans le cadre d'une démarche d'optimisation de la collecte du verre, la Communauté de communes de Montesquieu (CCM) et la commune de Saint-Morillon ont réfléchi à de nouvelles implantations de bornes à verre à la fin de l'année 2016.

Monsieur le Maire et Marie-Jo HARRIS, Adjointe à l'environnement, ont validé en février les propositions de la CCM, à savoir le déplacement d'une borne à verre et l'implantation de quatre nouvelles bornes.

Suite à la contestation d'un administré au sujet de l'implantation sur propriété communale de la borne à verre de Peyron, il a été décidé son déplacement à Jacoulet nord, le long de la piste cyclable.



La nouvelle borne à verre route du Stade



La nouvelle borne à verre au niveau de la station d'épuration

Déplacement de la borne à verre de Peyron à Jacoulet Nord

Ces dernières semaines, deux nouvelles bornes à verre ont été installées : au niveau de la route du Stade et au niveau de la station d'épuration. A ces deux endroits, les véhicules peuvent aisément se garer sur le bas-côté de la route afin que les personnes puissent déposer le verre en toute sécurité.

Prochainement, deux autres bornes à verre seront installées au lieu dit Peillic, ainsi qu'à Béthanie.

Objectif 0% pesticide dans le cimetière



Avec la loi du 6 février 2014 interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « **zéro phyto** », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. Au-delà des seuls parcs et jardins, c'est un pan entier de l'aménagement urbain qui est concerné par ce virage (voirie, bâtiments, espace public...). Avec bien sûr, à la clé, un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels.

La commune de Saint-Morillon arrêtera prochainement l'usage des pesticides dans le cimetière. Des méthodes naturelles d'entretien seront mises en œuvre pour

préserver la santé des usagers, du personnel y travaillant, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité :

Un broyat de bois en adéquation avec le terrain sableux dans les allées centrales sera mis en place suite à une réflexion engagée avec le CAUE, permettant un accès plus facile dans le cimetière. L'utilisation de méthodes alternatives de désherbage (binette, désherbeur mécanique ou thermique) sera également utilisée.

Un regard différent : Par ces nouvelles pratiques et matériaux, **le cimetière va se modifier visuellement. La végétation y sera plus présente, plus adaptée à son environnement, dans le respect des défunts, des familles et des usagers de ces lieux.**

Spanc assainissement individuel

Assainir c'est protéger notre ressource en eau, la faune et la flore de nos rivières, en traitant les eaux usées issues de nos habitations.

La Loi sur l'eau du 31 décembre 2006 a imposé aux collectivités de procéder aux contrôles de toutes les installations d'assainissement non collectif avant le 1er janvier 2013. Dans ce cadre le SPANC regroupant les communes de Saint-Selve, **Saint-Morillon**, Cabanac et Villagrains, Saucats et Castres-Girondes a été créé en janvier 2011. Ce regroupement a permis de traiter cette compétence en régie et d'embaucher un technicien qui doit contrôler près de 1 500 assainissements individuels sur l'ensemble des communes du Syndicat.

Obligations du particulier

1. Faire contrôler son installation régulièrement

Le diagnostic initial (77 € TTC à la charge du propriétaire) : il permet de déterminer l'état de l'installation et de définir la périodicité des contrôles suivants (77 € TTC à la charge du locataire ou du propriétaire) qui peut varier de 1 an et 5 ans.

Le SPANC contrôlera tous les assainissements de la commune et établira pour chacun un bilan individuel qui définira la périodicité de contrôle. **Vous devrez être présents le jour du diagnostic ou vous**

faire représenter par une tierce personne en cas d'impossibilité.

2. Déclarer au SPANC toute intention de travaux d'assainissement non collectif et faire contrôler l'exécution de ceux-ci (220 € TTC à la charge du propriétaire).

3. Fournir un diagnostic lors de la vente de votre maison si le dernier contrôle date de plus de 3 ans (120 € TTC à la charge du propriétaire).

Missions facultatives

Proposer, par le biais de la société SUEZ, l'entretien, la vidange des fosses et bacs à graisses à des prix négociés : 140 € pour une fosse de 4000 litres au lieu de 220 € (prix généralement constatés).

Une campagne de vidanges par trimestre est envisagée soit 4 par an.

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation contactez le SPANC pour connaître les dates de campagne et, au plus tard 15 jours avant la fin de chaque trimestre, afin de convenir d'un rendez-vous.

Déboucher les canalisations d'assainissement lors des visites périodiques de contrôle, le cas échéant (Le SPANC est équipé de matériel nécessaire).

Proposer un accompagnement dans

l'élaboration de vos dossiers de demande d'aides financières pour les travaux de votre assainissement.

Les aides

Taux de TVA réduit (10% depuis janvier 2014),

Prêt à taux 1% jusqu'à 1000 € par le biais de la CAF et des caisses de retraite,

Présentation en priorité des dossiers urgents auprès du Conseil Général de la Gironde et de l'Agence de l'eau pour des aides éventuelles (jusqu'à 3500 €),

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) financement à hauteur de 30 à 40 % des travaux sous condition de ressources.

Romain FOUCHER

SPANC :

Mairie de Saint-Selve



1, place Saint-Antoine

33650 SAINT SELVE

Tél : 06 21 84 28 60 ou 05.56.72.21.44

Fax : 05.56.72.29.88

siaepa.st.selve@gmail.com

PLANNING 2017 DES DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Déchets verts

20 juin

19 septembre

17 octobre

21 novembre



Encombrants

07 septembre

09 novembre



INSCRIPTION : 0 805 020 002

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com



Carte Nationale d'Identité (CNI) : ce qui change



Depuis le 15 mars dernier, une nouvelle procédure est entrée en vigueur pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité, dans le but de s'unifier avec celle des passeports, quel que soit le motif de la demande.

La démarche s'effectue désormais dans les seules mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes, quel que soit le lieu de domicile de l'usager.

La mairie de Saint-Morillon n'étant pas habilitée à ce nouveau dispositif, il vous est désormais impossible d'obtenir votre CNI auprès de nos services. Vous trouverez ci-dessous la liste des mairies (girondines) dans lesquelles vous pourrez vous diriger : Bègles, Blanquefort, Bordeaux Cenon, Créon, Eysines, Gradignan, La Brède, Le Bouscat, Lormont,

Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Talence, Villenave-d'Ornon, Bazas, Cadillac, La Réole, Langon, Saint-Symphorien, Sauveterre-de-Guyenne, Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Savin, Saint-Ciers-sur-Gironde, Castelnau-de-Médoc, Lesparre Médoc, Pauillac, Castillon-La-Bataille, Coutras, Libourne, Sainte-Foy-La-Grande, Andernos-Les-Bains, Arcachon, Biganos, Salles.

Depuis cette date, les usagers peuvent choisir de remplir en ligne **une pré-demande de CNI**, avant de se rendre au guichet. Ce téléservice (sur internet taper dans l'onglet de recherche -> **ants.gouv.fr** -> réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité) dispense l'usager de remplir le formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

La liste des documents nécessaires reste inchangée et dépend du motif de votre demande, qu'il s'agisse d'une première demande de renouvellement, d'une modification, d'une perte ou vol.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie : 05 56 20 25 62.

La Carte Nationale d'Identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

A compter de cette date, la durée de validité de la CNI est passée de 10 à 15 ans, pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité

sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014, à des personnes majeures,

- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux Cartes Nationales d'Identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



Pour un voyage en Europe ou dans les DomTom pensez à vérifier sur notre site internet www.saint-morillon.fr si les autorités du pays ont validé la prolongation de la CNI.

Elections Présidentielles du 07 mai 2017 : les résultats du 2nd tour



Candidat	Voix	%
M. MACRON Emmanuel	627	69.90 %
Mme LE PEN Marine	270	30.10 %
Commune de Saint-Morillon retrouver tous les résultats sur www.saint-morillon.fr		

Bruits de voisinage

Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 22 avril 2016 relatif aux bruits de voisinage

Article 5 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

Les **jours ouvrables** de **8h30 à 12h30** et de **14h30 à 19h30**

Les **samedis** de **9h à 12h** et de **15h à 19h**

Les **dimanches** et jours fériés de **10h à 12h**

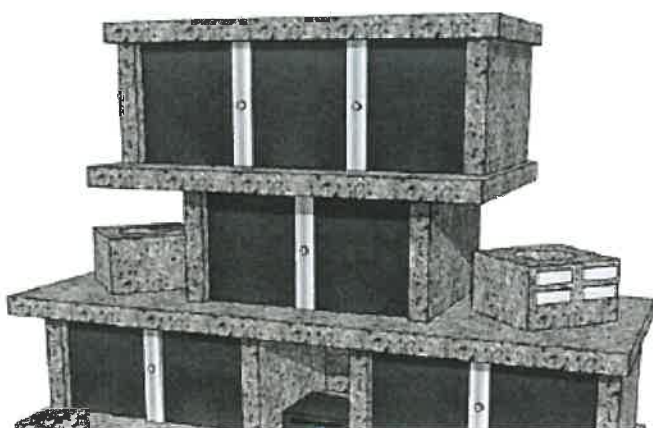
Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Nouveau Columbarium

Les travaux ont démarré le 25 avril 2017. Un aménagement paysager sera par la suite réalisé dans le cadre du plan zéro pesticide.

La création d'une entrée dans le cimetière côté rue du notaire (côté ateliers municipaux) permettra prochainement aux familles des défunts un accès plus facile aux sépultures du nouveau cimetière. (Vers ici)



Afin de répondre à des demandes de dépôt d'urnes funéraires et à une attente, un emplacement est désormais consacré dans le cimetière pour la création d'un columbarium de 9 cases (chaque case pouvant accueillir 2 ou 3 urnes selon la dimension) avec un dispersoir au centre. Rappelons que La Loi du 19 décembre 2008 n'autorise pas la conservation d'une urne au domicile d'un particulier.



Petits rappels

Les chiens

La divagation des chiens sur la voie publique est interdite ; tout animal saisi pourra être conduit à la SPA et les frais incomberont au propriétaire.

Obligation pour tout propriétaire de chien de 1ère catégorie (chiens d'attaque) et 2ème catégorie de **faire une déclaration en Mairie**.



Brûler

Le brûlage à l'air libre de ses déchets est interdit. Brûler ses déchets peut non seulement causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés.

Casque à vélo obligatoire pour les enfants à partir du 22 mars 2017

À partir du 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo devient obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. Cette mesure fait suite à un décret publié au *Journal officiel* du 22 décembre 2016.

Le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) avait prescrit dans un rapport, le 2 octobre 2015, 26 mesures visant à améliorer la sécurité routière. La mesure n° 16 portait sur l'obligation du port **d'un casque homologué pour les enfants de moins de 12 ans** (pour notre par, nous conseillons à tous les cyclistes de porter un casque), sans généraliser cette mesure à l'ensemble des cyclistes, dans le but de réduire la gravité des blessures au visage et les

risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

En cas de non-respect de cette obligation, un adulte, qui transporte à vélo un enfant passager non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4^e classe (135 €).



À savoir : Le casque doit porter la mention *NF* ou *ECE* 22/04, 22/05.



Etat civil

NAISSANCES

DUPONCHEEL Ana....05/01/2017
DARRIEUX Camille.....12/01/2017
BASSAS Norah.....16/01/2017
MATHARD Maxence...18/03/2017

DÉCÈS

DESQUINES Ginette.....21/01/2017
BOYREAU Lucien.....04/05/2017

ALSH vacances d'Hiver



Pendant les vacances d'hiver, les enfants du centre de loisirs ont pu profiter de diverses activités proposées. La première semaine, les petits sont allés faire du toboggan, de la piscine à balles et ont sauté dans les structures gonflables du Happy Park à Bègles. Les grands ont pu résoudre des énigmes pour tenter de s'évader de la prison du Château Trompette à

Bordeaux, en faisant une pause photo sous la grosse Cloche. Ils ont aussi profité du beau temps pour faire une sortie à vélo, le jeudi, à travers les bois et les pistes de Saint-Morillon.

Les enfants ont pu pratiquer diverses activités sportives comme le ping-pong, le mini-golf, le roller ou encore la trottinette.

La deuxième semaine, le thème était « le Carnaval ». Ils ont fabriqué des masques pour se déguiser. Claire Langlade, intervenante des TAP sur l'école, est venue aider les enfants à fabriquer « Monsieur Carnaval » avec du matériel de récupération. Au cours d'une réflexion, les enfants ont demandé pourquoi tout le monde fait un Monsieur Carnaval et jamais « Madame Carnaval ». Ils ont donc opté pour fabriquer un « Monsieur-Madame Carnaval » qu'ils ont baptisé



« **MAXIMILIE** ». Une chasse au trésor dans Saint-Morillon a également été organisée durant ces vacances et la traditionnelle « Boom de carnaval » a clôturé cette fin de semaine. Les animateurs avaient maquillé les enfants déguisés pour la circonstance et tous ont dansé tout l'après-midi.

Coordonnées du Service Jeunesse :
06 26 05 23 97

ou jeunesse@saint-morillon.fr



Le carnaval des
T.A.P. 31/03/2017

Comité des Fêtes Saint-Morillon



Saint-Morillon en fête a organisé un loto le 8 avril dernier. C'est en nombre que les Saint-Morillonnais et les habitants des communes alentours ont répondu présents puisque la salle était comble, pour venir tenter de gagner des bons d'achats de 50€, 200€, un vélo, des jambons, des chocolats de Pâques et encore bien d'autres lots.

La Fête de la Musique aura lieu le mercredi 21 juin 2017 à partir de 18h30 à l'extérieur de la salle des fêtes. Les musiciens amateurs, passionnés qui souhaitent faire partager leur talent ce soir là seront les bienvenus. **N'hésitez pas à vous manifester !**



Notre prochaine grande manifestation sera la traditionnelle **fête du village** qui aura lieu pour la **Saint Maurille** les **8, 9 et 10 septembre 2017**. Nous vous attendons nombreux aux différentes animations qui vous seront proposées. Cette année le thème du repas du samedi soir sera le **Pays Basque**. Vous trouverez ci-dessous le menu que nous vous proposons.

Animation par la BANDALEO de Léognan
Apéritif offert par la Mairie de Saint-Morillon
Manèges
Feu d'artifice

Menu à 15,00€

Assiette Landaise
Axa
Fromage et Salade
Gâteau Basque
VIN OFFERT

Menu enfant à 8,00€

Saucisses, Frites
Gâteau Basque
Une boisson offerte



Renseignements et réservations
au :

05 56 20 38 13 / 05 56 68 77 27
stmorillon.en.fete@gmail.com



C'est avec grand plaisir que nos petits bouts de chou se sont retrouvés, accompagnés de leurs nounous pour fêter le carnaval le vendredi 10 mars. Nous avons dégusté des crêpes et chanté quelques comptines. Tout le monde était ravi de cette matinée.

La présidente de la Cajolerie :
Cathy Bertin



La Cajolerie un petit coucou

Activ'Ados un début d'année hyperactif !



2017 a démarré dans une dynamique très sportive pour les jeunes adhérents de notre association : le 6 janvier, dix d'entre eux sont allés encourager l'équipe professionnelle de hockey de Bordeaux, les Boxers, à la patinoire de Mériadeck, dans le cadre de l'opération Jeunes au Stade, mise en place par le Département de la Gironde.

Quinze jours plus tard, ils étaient 30 au Lazer Quest de Bouliac, pour s'affronter durant deux parties. Un combat difficile et acharné qui s'est soldé par la victoire totale d'une des deux équipes, et un repas convivial partagé par tous pour reprendre des forces !

Début février, c'est le thème de la musique qui a réuni joyeusement une vingtaine de jeunes pour une soirée Blind Test au presbytère à Saint-Morillon. Au programme, des jeux par équipe autour des musiques de publicité, de films et dans le monde de la chanson.

Puis pendant les vacances d'hiver, dix ados volontaires se sont activement investis dans un beau projet de réalisation d'une vidéo qui sera présentée dans le cadre du festival du film de prévention de la Communauté de Communes de Montesquieu, le 7 juin prochain, à Léognan. Durant une



semaine, avec l'aide de 2 vidéastes professionnels et de 2 parents adhérents, ces jeunes ont élaboré un scénario, puis tourné un film traitant des questions de violence au collège et sur le chemin du collège.

Ensuite, mi-mars, c'est au Trampoline Park de Bordeaux qu'une bonne trentaine d'adhérents se sont retrouvés pour une folle heure d'activités sur les larges tapis rebondissants !

Un premier trimestre bien rempli donc, reflet d'une année 2017 qui s'annonce riche en projets pour nos jeunes, qu'ils s'agissent d'activités sportives, culturelles ou citoyennes....

En effet, au programme du printemps: un challenge multi-sport à Hostens (course d'orientation / escalade / tir à l'arc / canoë), une sensibilisation au quotidien des pompiers de Cabanac, le Loto de la Fête des Mères dimanche 21 mai 2017, une sortie à Aqualand, et pour finir en beauté, un mini camp de 3 jours dans les Pyrénées avec canyoning et aventure au programme.

Toute l'actu de l'association sur : www.activados.fr



Amap le Panier des Vignes

Connaissez-vous le principe d'une **AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)** ?

Il s'agit d'une association de «**consomm'acteurs**» qui s'engagent pour une période donnée, en début de saison, à acheter une partie de la production d'agriculteurs, qui livrent ensuite leurs produits à intervalles réguliers.

L'objet de notre AMAP est de maintenir et promouvoir une **agriculture de proximité**, socialement **équitable**, écologiquement et économiquement viable, permettant ainsi de (re)créer un lien avec le monde rural.

Après avoir adhéré à l'AMAP et versé sa cotisation annuelle de **10 euros**, chacun choisit les contrats auxquels il veut souscrire (miel-pain d'épices, œufs, volailles, agneau, poisson, fruits, fromage de chèvre...).

Les distributions ont lieu un mercredi sur deux, de 18h30 à 19h30, au foyer du stade à Saint-Morillon.

N'hésitez pas à venir à une distribution pour en savoir plus !!

Rejoignez-nous !



Mail : amappanierdesvignes@yahoo.com

Facebook : AMAP Le Panier des Vignes



Asgamy arts martiaux à Saint-Morillon



Le Club d'Art Martiaux ASGAMY de Saint-Morillon

vous souhaite à toutes et à tous un bel été,
et vous donne rendez-vous à la rentrée pour la
reprise des entraînements dès

le 4 septembre 2017

Les cours sont ouverts et adaptés à toutes
et à tous à compter de 15 ans et jusqu'à... pas
d'âge.

Il est envisagé pour la saison prochaine **la création d'une section enfant**. Nous vous invitons à effectuer des demandes et propositions sur la boîte de dialogue prévue à cet effet sur notre site internet.

Horaires : **Lundi** 20h - 22h - **Mercredi** 19h - 21h / 21h - 22h30 (cours avancé) - **Dimanche** 11h - 12h30 cours mixte : seniors / mouvements doux / Self Défense.

Trois cours d'essai gratuits sont proposés à ceux qui souhaitent essayer

Tarifs **inchangés** pour la saison 2017/2018

Adultes : 140€ / Etudiants, demandeurs d'emploi : 120€ / Ados moins de 16 ans : 90€

Licence fédérale et assurance comprises

A très bientôt.

Notre site internet : www.asgamy.org / mail : asgamy33@yahoo.fr / tél : 06 07 67 60 82

Sigm connaissons-nous notre église ?



Ci-dessous de larges extraits du Bulletin Municipal numéro 2 (décembre 1993) texte de Joseph Boyreau, et du site Internet de l'association SIGM Savoirs et Images en Graves Montesquieu.

Saint Morillon ne possède qu'un seul monument ancien, son Eglise. Avez-vous eu l'occasion de la visiter ou d'en faire le tour ?

En décembre 2008, elle a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, en totalité, extérieur, intérieur et mobilier, avec de nombreux éléments classés antérieurement.

Elle remonte aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles, donc elle est romane pour son chœur et son chevet (classement Monument historique) ainsi que pour la nef principale. Les nervures des voûtes latérales indiquent qu'elles sont gothiques, aux environs du XIV^{ème} siècle. Le porche est postérieur. (précisions par Laurent Chavier, historien de l'art, à lire sur le site SIGM) **Connaissez-vous ses principales curiosités ?**

Pour l'extérieur, le clocher est caractéristique d'une partie de la région : plat, triangulaire, percé de deux ouvertures pour les cloches. Simple mais bien équilibré. Note SIGM : *jusqu'en 1993, un balcon de bois permettait l'accès à la sonnerie des cloches (dessin extrait de l'album numéro 8 de Léo Drouyn, éditions Entre-deux-Mers)*

Le chevet comporte de fines colonnettes. Note SIGM : *à la base du toit on observe des modillons romans typiques dits « obscenae », certains évoquent la luxure, d'autres l'intempérance (une barrique, un homme en train de boire à même la bouteille, et un être « qui a sûrement la tête qui tourne » ...)*

A l'intérieur.

Le retable baroque, lumineux, du maître autel (classé MH) est dû au talent d'un artiste bordelais, Pierre Fournier. En bois sculpté et doré, daté de 1692, il représente de bas en haut les trois étapes majeures de la vie du Christ : la période Bon Pasteur, la Crucifixion et l'Elévation.

La chapelle de la Vierge, à gauche,

et celle de Saint Roch à droite, toutes deux classées MH, datent de la même époque. La statue de la « *Vierge nattée* » remonte au XIV^{ème} siècle. Elle reste une des plus belles du Sud-Ouest. Quant au tableau de Saint-Roch, SIBON le réalisa au début du XVIII^{ème} siècle.

A droite, en entrant dans l'édifice, une petite porte d'armoire eucharistique, à mi-hauteur, en bois sculpté, date du XV^{ème} siècle, classée elle aussi.

Enfin dans le mur sud, à droite au fond, la peinture murale, classée MH, des armoiries de la famille de Montesquieu, reste de Litre, atteste de la présence du baron de La Brède chez nous.

Cette église si ancienne, quel a été son rôle exact au cours des siècles ?

Son rôle a toujours été double. Bien évidemment, un rôle religieux pour les fidèles de l'Eglise catholique, mais aussi un rôle civil. Aux temps anciens, il n'y avait ni mairie, ni lieux de réunions. Imaginons donc tous les habitants se réunissant sur le parvis de l'Eglise pour décider des questions importantes. Sait-on que la nomination des collecteurs d'impôt et la nomination des syndics pour discuter des affaires communes leur était depuis toujours réservée ? C'est au prône que le curé les mettait au courant des décisions royales ou seigneuriales. Mieux encore, l'Eglise et l'Etat étant unis, lorsqu'un nouveau seigneur succédait à son prédécesseur, tel Montesquieu en 1747, il était reçu officiellement par le curé, béni, encensé et nommé en premier lieu comme Seigneur « Haut, Moyen et Bas Justicier ».

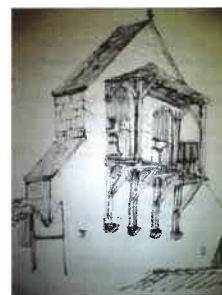
Ce rôle se maintiendra jusqu'à la Révolution. A partir de 1793, des « Maisons communes » (ancêtres de nos mairies) seront construites. Des Maires seront élus. L'Eglise perd son rôle civil pour se consacrer à la mission religieuse. Puis en 1802, le Concordat lie à nouveau l'Eglise et l'Etat jusqu'à ce que la Loi de séparation en 1905 vienne à nouveau rompre ce lien. Le Bâtiment de l'Eglise appartient dès lors à la commune, qui doit veiller à son entretien. [...] L'Eglise n'a plus de rôle politique ; l'Etat n'en a plus de religieux ; mais les voici unis dans une

même action culturelle [...]

Joseph BOYREAU

Notes SIGM : *En photo, saint Maurille veille sur les cloches*

A 8 heures, midi, et 19 heures, par trois séries de trois tintements suivis d'une pleine volée, les cloches sonnent l'angélus (du latin *angelus Domini nuntiavit Mariae...* : l'ange du Seigneur apporte l'annonce à Marie...). L'angélus est un appel à la prière, les tintements de la cloche marquant les débuts de chacun de ses stades.



Informations

Sorties et dates à retenir



Sorties Ciné-détente

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'Espace Culturel Georges Brassens vous propose une séance de cinéma l'après midi, ouverte à tous, **un mardi par mois, du mois d'octobre au mois d'avril**. Un goûter est offert par le CCAS à l'issue de la séance.

Tarif unique : 5 €

Retrouvez l'actualité des films à venir sur : <http://ecgbleognan.fr/Cine-Detente.html>

Un service de transport est proposé par le CCAS de Saint-Morillon, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer (places limitées), sur inscription au 05 56 78 65 83.

Dates à retenir pour 2017 :

10 octobre – 7 novembre – 5 décembre 2017

Après-midi récréatifs

Le CCAS propose aux personnes de 65 ans et plus de se réunir une fois par mois, **le lundi après-midi, à la salle du presbytère** pour des après-midis récréatifs.

En partageant un thé, un café, une pâtisserie, en toute convivialité, jeux de société, expériences, anecdotes et savoir-faire sont au rendez-vous.

Prochaines dates 2017 :

23 octobre - 18 décembre - 20 novembre 2017



Sorties Multigénérationnelles

En 2017, le CCAS propose **deux sorties** ouvertes à tous les Saint-Morillonnais. La première a eu lieu en Mai à Brantôme en Périgord.

La seconde aura lieu le **07 Octobre 2017** pour la visite de l'Airbus A380 et la visite libre du musée Aéroscopia.

Les participants bénéficient du tarif de groupe et du transport en bus offert par le CCAS

Nous vous attendons nombreux pour ces sorties, seul, entre amis ou en famille!!!



Repas des Aînés



Conviés par le CCAS, 45 seniors saint-morillonnais étaient réunis jeudi 9 mars au cabaret « Le grain d'folie » situé à Artigues.

De nombreux groupes même hors département participaient à cette journée et un brouhaha sympathique a bientôt rempli la salle.

Après un repas servi avec efficacité par un personnel expérimenté dont la célérité a donné le tempo, a suivi un spectacle rythmé et coloré. La magie du music-hall a opéré avec des danseuses virevoltant dans des

costumes chatoyants, un illusionniste donnant à chacun un regard d'enfant ainsi qu'un humoriste à l'humour potache intervenant entre les numéros.

Une sortie agréable pour nos seniors qui apprécient également le rendez-vous mensuel de la sortie cinéma à Léognan et les rencontres autour d'activités dans la salle du presbytère.

Le CCAS pense à nos petits-enfants et à proposé le 17 Avril à 15h30 au stade une chasse aux œufs décrite

dans l'article ci-dessous.

Outre ces moments festifs, le CCAS s'efforce également de soutenir les plus démunis avec l'équipe de bénévoles qui la compose.



Chasse aux œufs



Lundi de Pâques, avec une journée très ensoleillée, les enfants de 3 à 11 ans étaient invités à la première chasse aux œufs organisée par le CCAS.

À 15 heures 30, une trentaine d'enfants, équipés de leur panier, se sont lancés dans le terrain boisé près du stade communal à la recherche des œufs dispersés un peu partout.

Au bout de quelques minutes, il fallait se rendre à l'évidence, tout était ramassé. Les paniers étaient bien pleins, la chasse a été bonne. Parents, grands-parents et enfants étaient heureux de cette activité, une occasion pour passer du temps en famille ou entre voisins.

Chaque enfant est reparti avec son lot de chocolats et deux d'entre eux avec un gros lot !

Une boisson chocolatée était distribuée après l'effort et tous sont rentrés vers 17 heures pour terminer la journée et manger leurs trouvailles.

Bal Trad



Bal Trad

Une soirée réussie au rythme des danses traditionnelles. Le comité des fêtes « Saint-Morillon en Fête » présidé par Marie-B Duvoid a organisé le 15 janvier dernier à la salle des fêtes de la commune son 2^{ème} bal traditionnel. Une soixantaine de personnes ont évolué au rythme des mazurkas, rondeaux, polkas, scottishs, bourrées, chapelloises etc..., sous l'égide du groupe Polkalune. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, festive et conviviale qui s'est achevée vers 19 heures au grand regret de tous les danseurs. Une 3^{ème} édition devrait être prévue certainement aussi sympathique.



Méli-Mélo



La maison aux arbres étourdis

Le 8 février dernier la commune de Saint-Morillon a accueilli une nouvelle fois et comme chaque année, le festival de marionnettes et de formes animées « MÉLI MÉLO », en partenariat avec les communes de Canéjan et Cestas, et aussi la Communauté de Communes de Montesquieu. Pour cette édition 2017, plus de 90 enfants et adultes confondus sont venus apprécier le spectacle de marionnettes de Lolita Barrozz et Aurore Cailleret

« La Maison aux arbres étourdis » (Compagnie Le Liquidambar) conte poétique où l'on suggère plus qu'on ne montre et où toute l'histoire se déroule derrière cette fenêtre qui s'ouvre tour à tour sur différents espaces.

Le Ministère du Paraître impose le port d'un masque, mais dans un coin de la ville, les habitants d'une petite maison font de la résistance.

Attentifs, les enfants ont posé des questions pertinentes qui nous interrogent tous.

Montrer ses émotions est ce dangereux ?

La société nous impose-t-elle de jouer des personnages ?

Thème développé avec justesse et poésie par la Compagnie Liquidambar qui par ce spectacle a clos avec talent le Festival MÉLI-MÉLO.

Site internet : <http://cieliquidambar.wixsite.com/leliquidambar>



Concert Les Chantres de Saint-Hilaire



Concert en l'église ST Maurille le 17 mars 2017

Le vendredi 17 mars 2017, l'église Saint Maurille accueillait Les Chantres de Saint-Hilaire .

Le programme musical des Passagers baroques invitait le public à visiter les grandes œuvres baroques de l'Europe: Haendel, Bach, Charpentier, Vivaldi .

La voix de contre-ténor de Guillaume Figiel Delpech, la viole de gambe de Benoît Berrato, le Clavecin de Ayumi Nakagawa et la flûte baroque de François – Lacroux ont emporté le public dans un voyage musical qui l'a enthousiasmé.

Sublimé par l'acoustique et le cadre intimiste de cette petite église, ce concert était un moment privilégié et la standing ovation qui a suivi réunissait spécialistes et néophytes partagés par la même émotion. Un moment qui en demanderait beaucoup d'autres.

100ème édition du
Bulletin Municipal

Bulletin municipal Rappelons nous...



N° 1 Juillet 1993



N° 20 Juillet 1999



N° 91 Avril 2015

Le journal municipal n'a cessé d'évoluer depuis le numéro 1 en 1993, les premiers modèles restent sommaires en présentation pour progresser petit à petit vers une présentation plus sophistiquée en 2017.

Si vous ne recevez pas notre bulletin municipal dans la boîte-aux-lettres, vous retrouverez celui-ci sur notre site internet ->www.saint-morillon.fr



Conseil aux particuliers

Le CAUE a pour mission la promotion de la qualité du cadre de vie.

Un projet de création, modification ou extension d'une construction ?

Bénéficiez des **conseils gratuits** des architectes conseillers lors de **permanences**, ou de l'assistance du service juridique du CAUE pour... **réfléchir** à une implantation et une organisation judicieuses de la construction ;

choisir des matériaux et des solutions techniques adaptés à vos projets ;

étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction. Bénéficiez aussi désormais d'un conseil en énergie, avec notre conseiller ingénieur en maîtrise de l'énergie qui reçoit tous les mercredis après-midi au siège du CAUE et sur rendez-vous.

Site internet : <http://www.cauegironde.com/>

En matière de santé des végétaux, un conseiller phytosanitaire vous reçoit sur rendez-vous.

Les **fiches pratiques** peuvent vous aider à y voir plus clair.

Coordonnées

CAUE de la Gironde

140, avenue de la Marne
33700 MERIGNAC
05 56 97 81 89

HORAIRES D'OUVERTURE

du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h30



CréaVinsDeFruits

Miguel GUICHARD

Fabrication et vente d'hydromel

Vins de fruits et de fleurs

06 28 69 89 85

creavinsdefruits@gmail.com

www.creavinsdefruits.wixsite.com/brewery

25, Bis rue du Notaire

33650 Saint-Morillon

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE ARMELLE COLMART
à Saint-Morillon

- > Photos d'identité (studio ou domicile)
- > Portraits en studio
- > Photos de famille
- > Reportage de mariage
- > Reportage en entreprise
- > Photos de grossesse / bébés
- > Réseaux sociaux

Pour personnaliser votre projet photo
Contactez-moi au 06 62 38 49 99
www.photocolmart.net (sur rendez-vous)

Studio de photographie à Saint-Morillon

Armelle COLMART

Photos d'identité (studio ou domicile)

Portraits en studio

Photos de famille

Reportage de mariage

Reportage en entreprise

Photos de grossesse / bébés

Réseaux sociaux

Contact au 06 62 38 49 99

www.photocolmart.net (sur rendez-vous).

A G E N D A

SAMEDI 3 JUIN 2017

Les Chœurs de Saint-Morillon

Salle des Fêtes

DIMANCHE 11 JUIN 2017

Elections Législatives 1^{er} tour

Salle des Fêtes

DIMANCHE 18 JUIN 2017

Elections Législatives 2^{ème} tour

Salle des Fêtes

MERCREDI 21 JUIN 2017

Fête de la Musique

Comité des Fêtes « Saint-Morillon en Fête »

Esplanade Salle des Fêtes

SAMEDI 10 JUIN 2017

Challenge LEJACK - Tournoi de Football

Les Vétérans

Stade de Saint-Morillon

VENDREDI 7 JUILLET 2017

La Fête est dans le pré

Pré de la Cure

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Forum des Associations

Salle des Fêtes

VENDREDI 8, SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

Fête du village

En blanc, festivités organisées par la commune

En noir, festivités organisées par une association parfois avec le concours de la mairie

En orange, Elections